



PROTECTION DES PETITES DALLES ET DES GRANDES DALLES

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE – PIECE G

ENQUETE PARCELLAIRE

Maître d'Ouvrage

 <p>Fécamp Caux Littoral Agglo</p>	<p>Agglomération Fécamp Caux Littoral</p> <p>825 route de Valmont 76 400 FECAMP</p>
 <p>Communauté de Communes de la Côte D'ALBÂTRE</p>	<p>Communauté de communes de la Côte d'Albâtre</p> <p>48 bis, route de Veulettes CS40048 76 450 CANY-BARVILLE</p>

Document établi par

 <p>INGETEC</p>	<p>INGETEC</p> <p>Agence de Normandie (Adresse administrative) 135 Allée Paul Langevin, Immeuble Faraday 76230 BOIS-GUILLAUME</p>
--	--

Référence, auteur et archivage du document

Référence	10373-1 version A – Pièce G
Auteur	Natacha LALANDE – Chargée d'études Hydraulique et Rivière
Archivage	P:\Operations\OPE10300\10373\1\Documents\DUP-DAE-DIG\10373-1_Piece G_Enquête

Contrôle interne et suivi des modifications

Contrôle	Date :	Par :	Visa :
Auto-contrôlé	29/07/20	Natacha LALANDE – Chargée d'études Hydraulique et Rivière	
Vérifié et présenté	29/07/20	Guillaume DUJARDIN – Responsable d'Affaires Hydrauliques	
Approuvé	29/07/20	Nazila JAVANSHIR - Responsable du Pôle Hydraulique et Rivière	

Version	Date	Nature des modifications
A	29/07/20	



Sommaire

SOMMAIRE.....	5
1 CONTEXTE ET OBJECTIF	7
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AMENAGEMENT	7
1.2 OBJET DE L'ENQUETE PARCELLAIRE	8
1.2.1 DEFINITION	8
1.2.2 PERSONNES CONCERNEES	8
1.2.3 INTERET DE L'ENQUETE.....	8
2 ETAT PARCELLAIRE	9
3 PLAN PARCELLAIRE	13





1

Contexte et objectif

1.1 Contexte et justification de l'aménagement

Le secteur d'étude, objet du présent projet, est localisé au niveau des bassins versants es Petites Dalles et des Grandes Dalles, d'une superficie de 3 870 ha, présente des talwegs marqués où des problèmes significatifs d'inondations, d'érosion et de coulées boueuses ont fréquemment été observés. Certains talwegs sont ponctués de dépressions au fond desquelles les ruissellements sont absorbés par des bétoires. Certaines zones, dites endoréiques, sont ainsi déconnectées du reste du bassin versant.

L'objectif de cette opération est avant tout de :

- ✓ De maîtriser les ruissellements et de réduire le phénomène d'érosion ;
- ✓ De ralentir/filtrer les eaux, favoriser la sédimentation amont et optimiser les empochements ;
- ✓ D'améliorer la continuité hydraulique sur le bassin versant ;
- ✓ De lutter contre les inondations.

Les coulées boueuses observées sur le territoire posent le problème de la sécurité des personnes, augmentent les coûts d'entretien des ouvrages et diminuent leur efficacité. De plus, c'est le patrimoine agricole qui est entamé par cette érosion. Enfin, ces dysfonctionnements génèrent des phénomènes de turbidité vers la nappe (liées aux infiltrations rapides via les bétoires) et nuisent à la qualité des zones de baignade à l'aval.

Le BET INGETEC, missionné par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, a réalisé une étude hydrologique/hydraulique en 2016 qui a permis de confirmer le diagnostic établi ci-dessus et de préciser les causes suivantes :

- Les bassins versants des Petites Dalles et des Grandes Dalles sont dominés par des parcelles agricoles sensibles à l'érosion :
 - ↪ Dégradation du patrimoine agricole (richesse des sols, contraintes d'exploitations) ;
 - ↪ L'efficacité de certains ouvrages est réduite à cause de l'envasement ;
- Concentration des ruissellements agricoles et urbains menaçant les zones bâties et la sécurité des biens et des personnes :
 - ↪ Infrastructures publiques éprouvées à chaque forte pluie (dépôts de boues dans les ouvrages, sur la chaussée et dégradations des revêtements



Le présent dossier d'Enquête Parcelaire correspond aux besoins de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral et de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre de disposer du foncier pour la réalisation de 8 ouvrages structurants prévus dans le programme d'actions de protection des bassins versants des Petites Dalles et des Grandes Dalles.

La réalisation d'une enquête parcelaire est nécessaire, pour les parcelles concernées par l'implantation de ces aménagements.

1.2 Objet de l'enquête parcelaire

1.2.1 Définition

L'enquête parcelaire détermine les parcelles concernées par l'opération. Elle comprend la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

Chaque propriétaire concerné reçoit la notification du dépôt du dossier en mairie. Les propriétaires ayant reçu la notification sont tenus de fournir toutes les indications sur leur identité et de faire connaître le nom des ayants droits du bien, notamment les locataires.

1.2.2 Personnes concernées

Les propriétaires concernés sont invités à émettre leurs observations, non sur l'utilité publique de l'opération, mais sur les limites des biens et les superficies à acquérir, ainsi qu'à fournir les indications sur leur identité et les ayants droits du bien.

1.2.3 Intérêt de l'enquête

L'enquête parcelaire est menée en vue de la prononciation par le préfet de l'arrêté de cessibilité par lequel il déclare cessibles tout ou parties des propriétés soumises à l'enquête parcelaire.

Cet arrêté de cessibilité garantit la pérennité de l'aménagement en permettant au porteur du projet d'acquérir, à l'amiable ou, si nécessaire, par voie d'expropriation, les emprises des parcelles concernées par l'opération.

Le maître d'ouvrage étant en mesure de déterminer les parcelles (pour partie) nécessaires à la réalisation de son aménagement, une enquête parcelaire est donc réalisée conjointement à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conformément à l'article R11-21 du Code de l'Expropriation.

Cette enquête est destinée essentiellement à définir pour tous les terrains nécessaires à la réalisation des travaux, l'identité du ou des propriétaires, et de permettre à ceux-ci d'exprimer leurs observations quant à la superficie de ces terrains et à faire valoir leurs droits.

¹ La commune souhaite privilégier la concertation amiable avec les propriétaires concernés.



2

Etat parcellaire

La réalisation des 8 ouvrages écrêteurs de crue nécessite l'acquisition de parcelles.

Les emprises nécessaires au projet concernent les espaces dédiés à la création de ces ouvrages et à l'aménagement des ouvrages de collecte qui l'entoure.

Les surfaces reprises dans le tableau qui suit sont celles nécessaires. Le périmètre en magenta sur les schémas ci-après représente l'emprise foncière de l'ouvrage.

L'état parcellaire qui a été réalisé reprend :

- ↪ L'état civil des propriétaires et leur adresse ;
- ↪ Les références cadastrales ;
- ↪ La surface d'origine ;
- ↪ Les emprises.





Tableau 1 : Parcelles concernées par la déclaration d'utilité publique des 8 ouvrages écrêteurs de crue prévues dans le programme d'actions

Actions	Parcelles concernées par le projet							Cessibilité			
	Indications cadastrales				Propriétaires			Emprise nécessaire		Reliquat	
ID	COMMUNE	Section	N°	Contenance (ha)	Etat civil	Adresse	Date et lieu de naissance	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
GD.B1	ANCRETTEVILLE-SUR-MER	ZD	101	0.1050	commune de ANCRETTEVILLE SUR MER	369 rue de la Mairie 76540 ANCRETTEVILLE-SUR-MER	-	0.013	12.38	0.092	87.62
	ANCRETTEVILLE-SUR-MER	ZD	103	4.3564	MME NICOLE BOURDON EP. DUMESNIL	Rue de l'Eglise 76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY	12/02/1945 ANCRETTEVILLE SUR MER	1.073	24.63	3.2834	75.37
	SAINT-PIERRE-EN-PORT	AH	56	2.0711	M. MICHEL JULES FERNAND BUREL (UI)	11 rue de la Gaieté 76450 SAINT PIERRE EN PORT	28/11/1934 SAINT PIERRE EN PORT	0.735	35.49	1.3361	64.51
					MME MONIQUE THERESE HELENE HEDOUD EP. BUREL (UI)	11 rue de la Gaieté 76450 SAINT PIERRE EN PORT	04/04/1940 SAINT PIERRE EN PORT				
M. PASCAL JULES ANDRE BUREL (NP)	43 rue de la Gaieté 76450 SAINT PIERRE EN PORT	07/09/1963 FECAMP									
GD.B2	SAINT-PIERRE-EN-PORT	AH	08	0.7497	M. PATRICK JULIEN BERNARD BELLAMY (PI)	3 Rue Abbe Lemaitre 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	05/09/1955 SASSETOT LE MAUCONDUIT	0.7497	100	0	0
					MME JOCELYNE HELENE MARIE BOUCAT EP. BELLAMY (PI)	3 Rue Abbe Lemaitre 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	25/11/1948 COURBEVOIE				
		AH	07	0.0943	MME NATHALIE PATRICIA COLLINET (PI)	69 Rue des Pequeux 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	01/06/1971 BOULOGNE BILLANCOURT	0.0943	100	0	0
					M. STEPHANE JEAN-MICHEL GATELLIER (PI)	69 Rue des Pequeux 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	23/05/1968 COULOMMIERS				
MME PAULETTE MARTHE GILSON EP. COLLINET (PI)	1 Avenue des Palombes 44380 PORNICHET	06/01/1927 LA FERTE SOUS JOUARRE									
GD.B3	SAINT-PIERRE-EN-PORT	AE	68	0.0425	SCHMITT Vincent	48 rue des Péqueux 76450 Saint Pierre en Port	28/12/1961 BOULOGNE BILLANCOURT	0.0425	100	0	0
PD.B1	CRIQUETOT-LE-MAUCONDUIT	ZA	01	8.6070	GFA du TOT D'OUAINVILLE	Hameau du TOT 76450 Ouainville	-	0.112	1.30	8.495	98.70
PD.B2	THEUVILLE-AUX-MAILLOTS	ZH	11	4.7244	MME LUCIE RAYMONDE MARTHE MARIE RIDEL EP. DELALANDRE (U)	7 rue des Châtaigniers 76540 THEUVILLE AUX MAILLOTS	18/08/1936 MANNEVILLE ES PLAINS	0.111	2.35	4.6134	97.65
					M. NICAISE HENRI JULES DELALANDRE (NP)	972 Route de la Linerie 76190 BAONS LE COMTE	12/08/1967 THEUVILLE AUX MAILLOTS				
PD.B3	SASSETOT-LE-MAUCONDUIT	AI	01	0.4239	M. MICHEL LOUIS ANDRE LEPLAY (PI)	18 rue Albert Levieux 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	12/12/1947 SASSETOT LE MAUCONDUIT	0.4239	100	0	0
					MME NICOLE ODILE DAVID EP. LEPLAY (PI)	18 rue Albert Levieux 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	10/02/1951 BENNETOT				
		AI	02	0.186	M. MICHAEL GEORGES MARCEL ANSELIN (PI)	245 Rue du Coudray 76810 Gruchet Saint Simeon	04/05/1975 ABBEVILLE	0.186	100	0	0
					MME AUDE AGNES MARIE JOURDAIN EP. ANSELIN (PI)		04/07/1974 DIEPPE				



Actions	Parcelles concernées par le projet							Cessibilité			
	Indications cadastrales				Propriétaires			Emprise nécessaire		Reliquat	
ID	COMMUNE	Section	N°	Contenance (ha)	Etat civil	Adresse	Date et lieu de naissance	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
PD.B3 (suite)		AI	152	0.3412	M. MICHEL LOUIS ANDRE LEPLAY (PI)	18 rue Albert Levieux 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	12/12/1947 SASSETOT LE MAUCONDUIT	0.3412	100	0	0
					MME NICOLE ODILE DAVID EP. LEPLAY (PI)	18 rue Albert Levieux 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	10/02/1951 BENNETOT				
	VINNEMERVILLE	A	208	0.1400	MME ISABELLE MONIQUE ALINE LE MESTRE	2 Rue General Leclerc 76700 HARFLEUR	31/03/1965 LE HAVRE	0.1400	100	0	0
					M. FERNAND PAUL EMILE MOHIER (U)	2 Rue Jehan Alain 78230 LE PECQ	03/09/1914 DREUX				
		A	209	0.0545	M. GERARD DOMINIQUE EDMOND MOHIER (NP)	Le Parc St Cyr 4 Sq Beethoven 78330 FONTENAY LE FLEURY	02/02/1947 PARIS 16	0.0545	100	0	0
PD.B5	SASSETOT-LE-MAUCONDUIT	AH	75	0.1860	MME MONIQUE CECILE MARIE VAUTIER	392 Cote Saint-Samson 76450 BOSVILLE	12/11/1938 BOSVILLE	0.024	12.90	0.162	87.10
		AH	74	0.4040	CCAS de SASSETOT LE MAUCONDUIT	Au Bourg 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	-	0.063	15.59	0.341	84.41
		AE	44	0.2210	MME MONIQUE CECILE MARIE VAUTIER	392 Cote Saint-Samson 76450 BOSVILLE	12/11/1938 BOSVILLE	0.2210	100	0	0
		AE	45	1.0530	M. JEAN BENOIT JACQUES ROBERT (PI)	1 ^{er} ETG 1 Avenue de Paimpont 44300 NANTES	08/07/1967 FECAMP	1.0530	100	0	0
					M. MICHEL MAURICE PIERRE ROBERT (U)	3 cote de Sassetot 76540 SASSETOT LE MAUCONDUIT	11/10/1929 SAINT MARTIN AUX BUNEAUX				
					MME NADINE JOSIANE LUCIENNE ROBERT EP. SIMON (NP)	2 Rue du Pas Glissant 76540 VINNEMERVILLE	13/06/1967 FECAMP				
		M. PHILIPPE JEAN-CLAUDE ROBERT (PI)	9 Allée de la Forêt 94420 PLESSIS TREVISE	14/07/1962 FECAMP							
PD.B6	SAINT-MARTIN-AUX-BUNEAUX	ZA	66	0.3310	M. JEAN CHARLES BOSCARTE (PI)	1 rue de la Croix 76450 SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	24/07/1957 HENIN BEAUMONT	0.3310	100	0	0
					MME DENISE LAURENT EP. BOSCARTE (PI)	1 rue de la Croix 76450 SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	03/08/1960 SALLAUMINES				
		ZA	65	0.0820	M. JEAN CHARLES BOSCARTE (PI)	1 rue de la Croix 76450 SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	24/07/1957 HENIN BEAUMONT	0.0820	100	0	0
					MME DENISE LAURENT EP. BOSCARTE (PI)	1 rue de la Croix 76450 SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	03/08/1960 SALLAUMINES				
		ZA	63	0.9490	Commune de SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	3 rue des Petites Dalles 76450 SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	-	0.012	1.26	0.937	98.74



3

Plan parcellaire

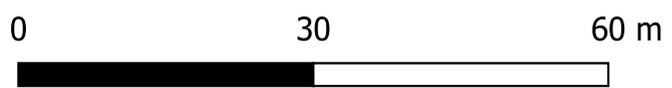


GDB3

AE68

Saint-Pierre-en-Port

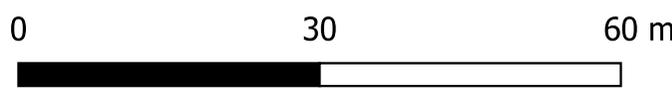
- Emprise nécessaire
- Zone inondable de l'ouvrage
- Zone de terrassement de l'ouvrage
- COMMUNE
- parcelles-2020



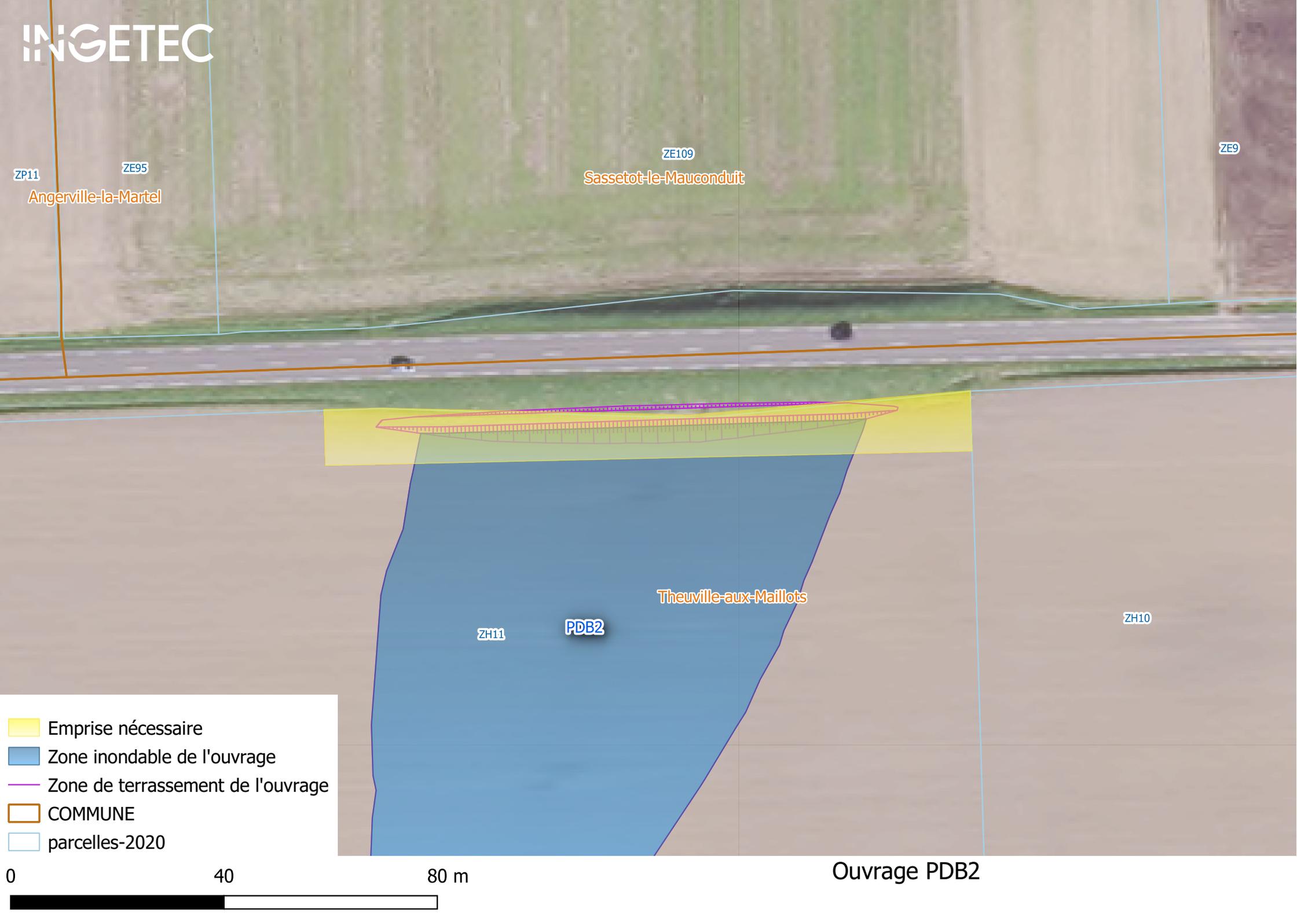
Ouvrage GDB3



- Emprise nécessaire
- Zone inondable de l'ouvrage
- Zone de terrassement de l'ouvrage
- COMMUNE
- parcelles-2020



Ouvrage PDB1



ZP11
ZE95
Angerville-la-Martel

ZE109
Sassetot-le-Mauconduit

ZE9

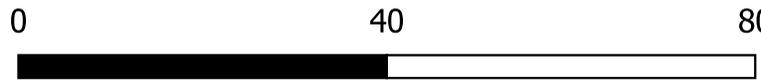
ZH11
PDB2

Theuville-aux-Maillots

ZH10

Ouvrage PDB2

- Emprise nécessaire
- Zone inondable de l'ouvrage
- Zone de terrassement de l'ouvrage
- COMMUNE
- parcelles-2020





Ouvrage PDB5 amont



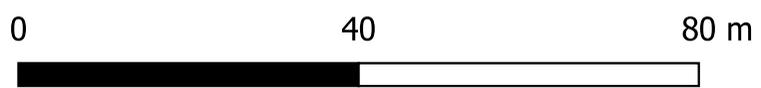
-  Emprise nécessaire
-  Zone inondable de l'ouvrage
-  Zone de terrassement de l'ouvrage
-  COMMUNE
-  parcelles-2020



Ouvrage PDB5



-  Emprise nécessaire
-  Zone inondable de l'ouvrage
-  Zone de terrassement de l'ouvrage
-  COMMUNE
-  parcelles-2020



Ouvrage PDB6